

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

BARCLAYS PIERRE

Société civile de placement immobilier au capital de 203 474 790 €.
Siège Social : 1/3, rue des Italiens, 75009 Paris.
434 038 535 R.C.S. Paris.

Avis de convocation

Messieurs les associés de la société civile de placement immobilier Barclays Pierre sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le vendredi 20 juin 2008 à 10 heures, dans les locaux de Natixis Asset Management Immobilier situés 1/3, rue des Italiens, 75009 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Lecture des rapports de la Société de Gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007.
2. Affectation du résultat et distribution des bénéfices.
3. Distribution au titre des plus-values immobilières.
4. Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier.
5. Présentation de la valeur comptable déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
6. Présentation de la valeur de réalisation déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
7. Présentation de la valeur de reconstitution, déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.
8. Quitus à la Société de Gestion.
9. Approbation du versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage.
10. Autorisation de cession d'actifs immobiliers.
11. Renouvellement de l'autorisation d'achat d'immeubles à crédit.
12. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Patrick Jean.
13. Renouvellement du mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Hugues Thibaut de Menonville.
14. Nomination de Monsieur Frédéric Chapron en qualité de membre de conseil de surveillance.
15. Nomination de Monsieur Guy Raynier en qualité de membre de conseil de surveillance.
16. Nomination de Monsieur Jean-Philippe Richon en qualité de membre de conseil de surveillance.
17. Nomination de Monsieur Jean-Yves Tregoat en qualité de membre de conseil de surveillance.
18. Nomination de Monsieur Jean Villeminot en qualité de membre de conseil de surveillance.
19. Nomination de l'APPSCPI en qualité de membre du conseil de surveillance.
20. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.
21. Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

Projet de résolutions

Première résolution . — L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la Société de Gestion, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2007.

Deuxième résolution . — L'assemblée générale ordinaire approuve l'affectation et la répartition du résultat de 17 524 050,06 euros telles qu'elles lui sont proposées par la Société de Gestion.

En fonction du montant distribuable qui s'établit à 21 953 717,39 euros, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 4 429 667,33 euros elle convient de répartir aux associés une somme de 17 966 312,00 euros, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 3 987 405,39 euros.

En conséquence, le dividende unitaire revenant à chacune des parts émises est arrêté à 20,80 euros.

Troisième résolution . — L'assemblée générale ordinaire, en application de l'article 39 des statuts, décide de répartir entre les associés présents au moment de la distribution un montant de 0,81 euro par part prélevé sur le compte plus-values.

Cette distribution correspond au montant acquitté par la société pour une part détenue par une personne relevant du régime de l'impôt sur le revenu au titre des plus-values sur cessions d'actifs immobiliers réalisées en 2007.

Cette distribution sera affectée, pour les associés relevant du régime de l'impôt sur le revenu, au remboursement de leur dette à l'égard de la société résultant de l'impôt acquitté par cette dernière pour leur compte.

A cet égard, il est rappelé que, pour les associés ayant cédé leurs parts antérieurement à cette distribution, leur dette éventuelle a été déduite du produit de la cession.

Quatrième résolution . — L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport du commissaire aux comptes concernant les conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Cinquième résolution . — L'assemblée générale ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion que la valeur nette comptable ressort à 257 005 172,89 euros, soit 290,51 euros pour une part.

Sixième résolution . — L'assemblée générale ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion que la valeur de réalisation ressort à 349 117 951,07 euros, soit 394,63 euros pour une part.

Septième résolution . — L'assemblée générale ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion que la valeur de reconstitution qui ressort à 402 605 209,33 euros, soit 455,09 euros pour une part.

Huitième résolution . — L'assemblée générale ordinaire donne à la Société de Gestion quitus entier et sans réserve pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Neuvième résolution . — L'assemblée générale ordinaire approuve le versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage fixé à 2,5 % H.T. du prix de vente des actifs immobiliers.

Dixième résolution . — L'assemblée générale ordinaire autorise la Société de Gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des immeubles :

- rue Claude Chappe à Metz (57)
- 36, rue Jacques Babinet à Toulouse (31)
- 8, rue de la Garde à Nantes (44)
- 21, rue de la Ladrerie à Villeneuve d'Ascq (59)
- 58, avenue de Flandre à Wasquehal (59)
- 96, boulevard Vivier Merle à Lyon (69)
- 75/89, rue de la Villette à Lyon (69)
- 47, rue Boissière, 75016 Paris
- 6/8, rue du 4 Septembre à Issy les Moulineaux (92)
- 11, rue Paul Bert à Malakoff (92)
- 1/3, rue des Remparts à Noisy le Grand (93)

Cette autorisation est accordée du jour de la présente assemblée et expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Onzième résolution . — L'assemblée générale ordinaire, autorise la Société de Gestion à contracter des emprunts à hauteur de 25 % du capital social de la SCPI Barclays Pierre, en vue du financement total ou partiel d'acquisitions d'immeubles. Ce financement pourra être conditionné à l'inscription d'hypothèques, sur demande de l'établissement placeur.

Ces acquisitions donneront lieu à la perception par la Société de Gestion d'une commission d'investissement de 2,5 % H.T. de la fraction du prix d'achat des actifs immobiliers financée à crédit.

Cette autorisation est accordée du jour de la présente Assemblée et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Douzième résolution . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Patrick Jean. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Treizième résolution . — L'assemblée générale ordinaire renouvelle le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Hugues Thibaut de Menonville. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Quatorzième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme Monsieur Frédéric Chapron en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Quinzième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme Monsieur Guy Raynier en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Seizième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme Monsieur Jean-Philippe Richon en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Dix-septième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme Monsieur Jean-Yves Tregoat en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Dix-huitième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme Monsieur Jean Villeminot en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Dix-neuvième résolution . — L'assemblée générale ordinaire nomme l'APPSCI en qualité de membre du conseil de surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Vingtième résolution . — L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Renouvellements du mandat de membre du conseil de surveillance :

Monsieur Patrick Jean
Né le 4 janvier 1947
Nombre de parts détenues : 200
Demeurant : 7, rue de Bellevue – 94190 Villeneuve-Saint-Georges
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Retraité

Monsieur Hugues Thibaut de Menonville
Né le 27 avril 1945
Nombre de parts détenues : 379
Demeurant : Résidence de Gros Jonc – 15, route de Gros Jonc, 17580 Le Bois-Plage-en-Ré
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Retraité

Nominations en qualité de membre du conseil de surveillance :

Monsieur Frédéric Chapron
Né le 29 octobre 1960
Nombre de parts détenues : 28
Demeurant : 15, rue Bois le Vent, 75016 Paris
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Avocat chez Fidal.

Monsieur Guy Raynier
Né le 3 mars 1949
Nombre de parts détenues : 28
Demeurant : Le Frayssinet, 81500 Massac Serab
Fonction exercée au cours des cinq dernières années :
— Directeur à la Banque Populaire Occitane

Monsieur Jean-Philippe Richon
Né le 16 juillet 1956
Nombre de parts détenues : 300
Demeurant : 7, allée des Poiriers, 54520 Lexou
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Chirurgien-dentiste
— Gérant de la SCI Riga

Monsieur Jean-Yves Tregcoat
Né le 19 juin 1943
Nombre de parts détenues : 1 280
Demeurant : 11, allée de la Chasse Véniard – 50300 Le Val Saint-Père
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Retraité

Monsieur Jean Villemint
Né le 18 avril 1946
Nombre de parts détenues : 348
Demeurant : 65, avenue de Suffren, 75007 Paris
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
— Directeur général de la société Media Participations

— APPSCPI
4, rue de Thionville, 75019 Paris
Nombre de parts détenues : 10
Représentée par Madame Jacqueline Sonsona

*Pour avis,
La Société de Gestion,
Natixis Asset Management Immobilier.*

0806245